

PROFIL "PRESSE"

Vous souhaitez réaliser une interview ou un reportage sur le campus de l'université ?

- Pour ce faire, vous devez télécharger et remplir une demande d'autorisation de tournage ([en téléchargement ici](#))

Nous vous invitons à prendre contact avec la responsable de la direction de la Communication, Elsa Maldonado (service.communication@liste.parisnanterre.fr) qui vous mettra en contact avec votre interlocuteur concerné. Si ce dernier est déjà choisi de votre part, elle assurera le relai et vous mettra en contact avec l'interlocuteur concerné. Si ce dernier est identifié elle assurera le relai et vous mettra en contact avec lui. Vous pouvez également consulter notre documentation sur les lieux de tournage ([en téléchargement ici](#))

Cette démarche à titre informatif permettra au service communication de conserver l'ensemble de tournages et d'interviews au sein de son book presse, d'en assurer le suivi et la réalisation et de renforcer leur visibilité **e x t é r i e u r e** .

L'autorisation de filmer ou d'interviewer des personnels et/ou des étudiants sur le campus est accordée, sous réserve de l'accord des intéressés.

L'entrée dans les salles de cours et amphithéâtre n'est pas autorisée pendant les cours.

A noter: Avant toute diffusion publique ou privée d'une photographie par voie de presse ou autre (site Web, télévision, etc.), une autorisation de droit à l'image ([en téléchargement ici](#)) est à recueillir pour les personnes filmées et/ou photographiées. Merci de bien vouloir nous déposer une copie des ces autorisation ou de nous envoyer un scan de ces dernières à pole.evenementiel@liste.parisnanterre.fr

Mis à jour le 15 avril 2020

<https://communication.parisnanterre.fr/la-com-a-votre-service/evenementiel/organiser-un-tournage-a-l-universite/prc>